



CHARTRE D'ENGAGEMENT PARRAINAGE DE COLLÈGES DU 19^e ARRONDISSEMENT 2015 - 2018

La Charte d'engagement parrainage signée par l'entreprise XXX
a pour objet de s'engager dans une démarche qui prendra la forme suivante :

- **Accueil et encadrement des élèves de 3^e** du collège XXX lors du stage de découverte à la période prévue par l'établissement. L'orientation des élèves sera gérée par l'équipe éducative sur la base des motivations de l'élève.
- **Contenu et modalités** seront définis par une convention de stage établie directement entre l'entreprise, l'établissement scolaire et la famille de l'élève.
- **Accompagnement** par l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) sur la pérennisation du dispositif dans une démarche de lutte contre les discriminations dans l'accès au stage.

Anne HIDALGO
Maire de Paris

François DAGNAUD
Maire du 19^e arrondissement

Claude MICHELLET
Directeur de l'Académie
de Paris

Pascal FLORENTIN
Directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale d'Île-de-France

COLLEGE
XXX

ENTREPRISE
XXX